



**Stay safe!**

Guide à l'usage des volontaires

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

Sauver des vies, changer les mentalités.



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

*La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tient à remercier la Croix-Rouge britannique pour le soutien qu'elle a apporté à cette publication.*

© **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2012**

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication. Toute demande de reproduction doit être adressée directement au Secrétariat de la Fédération internationale à l'adresse courriel suivante : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org).

Les opinions et recommandations exprimées dans la présente publication ne reflètent pas systématiquement la politique officielle de la Fédération internationale et de ses Sociétés nationales. De même, les cartes figurant dans cette publication n'impliquent aucun jugement de la part de la Fédération ou des Sociétés nationales concernant le statut juridique des territoires concernés ou de leurs autorités.

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19,  
Suisse  
Téléphone : +41 22 730 42 22  
Télécopie : +41 22 733 03 95  
Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site Internet : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

**Stay safe! Guide à l'usage des volontaires**  
**1223700 06/2012 FR 1000**

**Stay safe!**  
Guide à l'usage  
des volontaires



---

*La Stratégie 2020* exprime la détermination collective de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) à mieux surmonter les grands défis auxquels l'humanité sera confrontée au cours de la prochaine décennie.

Influencée par les besoins et les vulnérabilités des communautés diverses où nous menons notre action, ainsi que par les libertés et les droits qui sont ceux de tous les êtres humains, la *Stratégie 2020* vise à servir tous ceux qui se tournent vers la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour contribuer à bâtir un monde plus humain, plus digne et plus pacifique. Au cours des dix prochaines années, la Fédération internationale s'attachera, collectivement, à réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- 1. Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises**
- 2. Promouvoir des modes de vie sains et sûrs**
- 3. Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix.**

*Le volontariat est au cœur du renforcement des communautés. Il promeut la confiance et la réciprocité. Il encourage les gens à être des citoyens responsables.*

*Au sein des Sociétés nationales, les activités volontaires sont conduites par des personnes qui sont attachées aux Principes fondamentaux et au respect des emblèmes, et qui s'engagent de leur plein gré et sans attendre aucun avantage financier ou matériel. Nos volontaires servent les populations vulnérables et s'emploient à rendre le monde plus humain et pacifique. Ils donnent régulièrement ou occasionnellement de leur temps et de leurs compétences pour fournir des services humanitaires, mobiliser des ressources ou occuper des fonctions administratives, de gouvernance ou de conseil.*

*Les Sociétés nationales sont déterminées à améliorer la qualité, les normes, les capacités et la fidélisation des volontaires en créant un environnement accueillant et socialement intégrateur. Cet environnement implique d'assurer aux volontaires une formation, une supervision, une reconnaissance et des évaluations régulières, une couverture d'assurance, de l'équipement, un soutien psychosocial et une structure d'appui locale, adaptée aux tâches qu'ils assument.*

*Alors que les tendances actuelles continuent de modifier la façon dont les gens exercent une activité volontaire, la Fédération internationale prône des politiques juridiques, sociales et économiques qui encouragent et valorisent davantage le volontariat dans la société.*

## Table des matières

Avant-propos de M. Bekele Geleta, secrétaire général de la Fédération internationale .....	4
Remerciements aux volontaires et aux personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide .....	6
Pourquoi le guide « Stay safe à l'usage des volontaires » est-il nécessaire ? .....	8
But, objectif et population cible .....	10
Point de vue des volontaires en matière de procédures « Stay safe » .....	12
Questions clés concernant les procédures « Stay safe » à l'usage des volontaires .....	14
Faire le point sur la sécurité au niveau local .....	17
« La grenouille dans la marmite » .....	18
Les sept piliers de la sécurité adaptés à l'environnement des volontaires .....	19
Facteurs favorisant les incidents de sécurité .....	23
Sécurité routière .....	24
Santé .....	29
La gestion du stress .....	36
Préserver sa sécurité en cas de catastrophe et dans les situations d'urgence .....	40
Volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge .....	47
Politique relative au volontariat .....	51
Politique relative à la jeunesse .....	55
Annexe : Volontaires, auto-évaluation « Stay safe » .....	58
Documents de référence pour les volontaires .....	61

***Avant d'entreprendre toute activité de volontariat, le volontaire doit lire et compléter le formulaire d'auto-évaluation (annexe). Si des questions subsistent concernant sa sécurité ou son bien-être, il doit prendre contact avec son superviseur.***

## Avant-propos

Les volontaires vivent au cœur des communautés et sont les premiers à réagir dans les situations d'urgence ou de catastrophe. Leur sécurité doit donc être notre priorité. À cet égard, j'ai le plaisir de vous présenter « Stay safe – Guide à l'usage des volontaires », élaboré conjointement par l'unité Sécurité et le département Action jeunesse et développement du volontariat, en collaboration avec les zones, des Sociétés nationales et nos volontaires dévoués.

Plus de 13 millions de personnes à travers le monde sont des volontaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge. Compte tenu de la complexité des urgences et des risques auxquels ils sont confrontés, il est impératif que nos Sociétés nationales créent, en collaboration avec les gouvernements, un environnement favorable à la protection, à la reconnaissance et à la promotion des volontaires et du volontariat.

Les enseignements contenus dans ce guide visent à protéger les volontaires tout en leur garantissant un accès sûr aux communautés qu'ils servent. Ces deux aspects font partie intégrante des politiques relatives à la jeunesse et au volontariat adoptées par l'Assemblée générale en novembre 2011. Ils ont aussi joué un rôle décisif dans la campagne « Trouver le volontaire en soi », qui a été conduite l'an dernier dans le monde.

Le rapport annuel 2011 de l'unité Sécurité révèle qu'aucun membre du personnel opérant conformément au cadre de sécurité de la Fédération n'a perdu la vie l'an dernier. Néanmoins, d'autres employés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont décédés, notamment en raison d'un acte criminel, d'une situation de conflit ou encore d'un accident de la route.

Il est important de savoir que la plupart des incidents de sécurité sont prévisibles et par conséquent évitables. Ce guide aborde les situations courantes auxquelles les volontaires et les jeunes peuvent être confrontés au niveau local, telles que les accidents de la route, la violence domestique et scolaire, la délinquance (vol ou cambriolage), et les problèmes liés à la santé (qualité de l'eau et des aliments, diarrhée, paludisme, stress). Il aborde également la conduite à adopter avant, pendant et après une catastrophe.

Ce guide fournit aussi des conseils de base sur la mise en place des procédures « Stay safe » à l'usage des volontaires. Il vise à informer les décideurs des Sociétés nationales (dirigeants, responsables et membres de la direction) sur la manière de promouvoir une culture de la sécurité et d'apporter aux volontaires un soutien opérationnel en matière de sécurité.

J'encourage toutes les Sociétés nationales à présenter ce guide à leurs volontaires et à leurs employés lors du cours d'orientation afin de garantir l'environnement le plus sûr possible aux volontaires dévoués et altruistes qui, chaque jour, servent la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.

Cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small upward flick.

Bekele Geleta,  
Secrétaire général  
*Fédération internationale des  
Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

## Remerciements

Un grand merci aux personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration de ce guide :

### **Secrétariat de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :**

*Équipe de l'unité Sécurité* : Lars Tangen, Karl Julisson et John Dyer  
*Département Gestion des catastrophes* : Simon Eccleshall et Hakan Haray  
*Département Réduction des risques* : Mohamed Mukhier et Marjorie Soto  
*Département Santé* : Stefan Seebacher et Panu Saaristo  
*Services juridiques* : Elise Baudot et Priya Pillai  
*Ressources humaines* : Hannele Haggman  
*Action jeunesse et développement du volontariat* :  
Geri Lau, Oscar Zuluaga et Elke Mattahaei  
*Bureau de la zone Europe, Budapest* : Alberto Monguzzi, Giovanni Zambello, Flavio Ronzi  
*Zone Asie/Pacifique* : Alex Torres, délégué au volontariat  
*Zone Amériques* : Andreas Sandin, délégué au volontariat  
*Délégation Afrique du Nord* : Amelia Marzal, déléguée au développement organisationnel

**Centre de référence pour le soutien psychologique** : Lasse Nørgaard

### **Dessins et illustrations :**

Dessins « Stay safe » de Pierre Wazem, 2007  
Dessins « Volontariat » de Lyudmila Bouros, 2010  
Illustrations de Rod Shaw pour le Water Engineering and Development Centre (WEDC) et la Fédération internationale, 2011  
Vidéotheque, groupe sectoriel WASH, projet de promotion de l'hygiène, 2009

### **Volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :**

Dr Jorge Ivan Lopez, médecin, chef de projets éducatifs à l'université d'Antioquia, Colombie  
Ian Courtenay, ancien président de la Commission de la jeunesse, Société de la Croix-Rouge du Belize  
Anca Zaharia, Croix-Rouge de Roumanie  
Veronica Oboreceanu, volontaire moldave  
Dr Alvaro Ocampo, volontaire en Équateur  
Mme Amira Ben Ali, volontaire du Croissant-Rouge tunisien



## Pourquoi le guide «Stay safe» à l'usage des volontaires est-il nécessaire ?



Les volontaires travaillent dans des contextes très divers et il est important qu'ils soient conscients de la situation locale en matière de sécurité afin de préserver leur sécurité en réduisant au minimum les risques auxquels ils sont confrontés et en renforçant leur capacité de fournir des services humanitaires en toutes circonstances. Les procédures «Stay safe» à l'usage des volontaires doivent être organisées selon trois scénarios potentiels.

- » **Premier scénario** – faible degré de danger dans le cadre d'activités courantes (situation normale) : comment garantir la sécurité et le bien-être des volontaires dans le cadre de leurs activités, notamment dans les situations liées à la santé, à des manifestations dans des lieux publics, aux accidents de la route, à la criminalité locale ou à des problèmes socio-économiques.
- » **Deuxième scénario** – opérations d'urgence (situation pendant/après une catastrophe) : comment préserver sa sécurité dans les situations de crise, d'urgence ou de catastrophe.
- » **Troisième scénario** – degré de danger élevé (situation de conflit ou de troubles civils) : comment préserver sa sécurité en cas de troubles civils, de manifestations, de montée de la violence ou de conflit, qui présentent des risques accrus pour les volontaires (présence de mines antipersonnel ou d'explosifs, enlèvements, agressions sexuelles et anarchie grandissante).

Ce document traite uniquement des deux premiers scénarios. Les personnes travaillant dans des situations de conflit ou dans des environnements à haut risque

## Stay safe!

Pourquoi le guide « Stay safe » à l'usage des volontaires est-il nécessaire ? - Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(scénario 3) sont invitées à suivre les instructions supplémentaires fournies dans le manuel « Stay safe » de la Fédération et/ou à demander l'avis du CICR.

Remarque : il arrive que les conditions de sécurité se dégradent considérablement lorsque plusieurs événements – catastrophe, conflit, manifestations, pollution ou épidémie – se produisent en même temps. Dans tous les cas, il est capital d'assurer une gestion efficace des volontaires dans les sections et de bénéficier de conseils clairs et du soutien de la Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

## But, objectif et population cible



### But

Le guide « Stay safe » à l'usage des volontaires est un instrument de prévention, qui vise à renforcer la sécurité et à améliorer le bien-être des volontaires et du personnel des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les populations vulnérables que nous servons sont elles aussi concernées.

### Objectif

Ce guide a pour objectif de mettre en place des procédures de sécurité faciles à comprendre pour prévenir les incidents de sécurité avant, pendant et après les activités humanitaires, protéger les volontaires, accéder aux personnes vulnérables et fournir des services efficaces.

### Population cible

Ce guide est un document de base présentant les procédures « Stay safe » qui concernent les volontaires. Il doit être utilisé par les décideurs des Sociétés nationales – leaders, responsables, membres de la direction des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux niveaux local et national – et par les volontaires eux-mêmes, afin de promouvoir une culture de la sécurité et d'apporter aux volontaires un soutien opérationnel en matière de sécurité.

Il doit être distribué et expliqué à TOUS les volontaires en activité, au personnel rémunéré et aux volontaires récemment recrutés (avec les documents qui leur sont remis lors du cours d'orientation) afin que les procédures « Stay safe » à l'usage des volontaires soient connues dans les sections.

## Stay safe!

Pourquoi le guide « Stay safe » à l'usage des volontaires est-il nécessaire ? - Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ce guide devrait être distribué à tous les employés des Sociétés nationales participant au cours d'orientation (afin de veiller à ce qu'ils comprennent bien la nature de l'organisation, le rôle et les activités des volontaires, et les questions de sécurité).

## Le point de vue des volontaires sur les procédures «Stay safe»



### Qu'est ce qui est important pour un volontaire quand sa sécurité est concernée ?

1. Avoir le sentiment que l'organisation se soucie des volontaires et leur apporte le soutien nécessaire, notamment un soutien psychologique, des équipements et du matériel spécifiques et adéquats, un encadrement, une formation, un moyen de transport, un logement et de la nourriture au besoin, une assurance accident, une assistance juridique ou d'autres formes de soutien.
2. Savoir que la Société nationale a des plans et des règles clairs en matière de sécurité ; être conscient des risques/menaces/dangers ainsi que des stratégies et des actions mises en place pour les atténuer.
3. Se sentir à l'aise, respecté, accepté et intégré (ce qui contribue à une meilleure estime de soi et accroît la confiance); avoir un environnement de travail favorable, ce qui réduit le stress et permet de fournir des services humanitaires de qualité.
4. Connaître les procédures de sécurité « Stay safe » pour les volontaires qui participent activement aux programmes humanitaires, aux examens/évaluations et aux décisions qui les concernent.
5. Recevoir des informations sur les procédures « Stay safe » et bénéficier d'une supervision et d'un accompagnement continu.
6. Être assuré que sa famille et ses proches sont en sécurité et ne manquent de rien, surtout lorsqu'une catastrophe/urgence survient ou dans les situations de tensions et de conflit.
7. Avoir des conditions d'existence décentes et bénéficier d'un environnement lui permettant de participer activement.

## Stay safe!

Le point de vue des volontaires sur les procédures « Stay safe » – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

8. Avoir un accès plus sûr aux personnes en détresse (personnes touchées ou vulnérables)

## Comment garantir aux volontaires un accès plus sûr aux personnes en détresse ?

- » En consolidant de bonnes pratiques en matière de préparation des collaborateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- » En veillant à ce que les volontaires et les communautés comprennent et respectent pleinement les Principes fondamentaux
- » En diffusant des informations sur l'usage correct des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge
- » En établissant une méthodologie à suivre en cas d'accès difficile ou complexe
- » En étant souple et en s'adaptant aux circonstances
- » En élaborant et en respectant les procédures opérationnelles normalisées

### « La sécurité est un état d'esprit »

**Sûreté** – le fait de ne pas subir, ni causer, de douleur, de blessure ou de perte; d'être protégé des conséquences physiques, sociales, spirituelles, financières, politiques, émotionnelles, professionnelles, psychologiques, éducatives ou autres que peuvent entraîner l'échec, des dégâts, une erreur, un accident, un dommage ou tout autre événement considéré comme néfaste.

**Sécurité** – la qualité ou l'état d'une personne en « sécurité », hors de danger; mesures prises contre le sabotage, la criminalité et les attaques.



## Questions clés concernant les procédures « Stay safe » à l'usage des volontaires

La sécurité des volontaires se fonde sur :

### Une approche individuelle

- » Comprendre les Principes fondamentaux et les valeurs humanitaires
- » Connaître l'usage correct des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge
- » Connaître les mesures de sécurité de base – faire le point sur la situation locale
- » Avoir une conduite/un comportement personnel(le) adéquat(e)
- » Avoir des compétences, des capacités et des connaissances
- » Respecter les règles de sécurité et les procédures opérationnelles normalisées

### Une approche institutionnelle

Contexte organisationnel (culture de la sécurité) :



- » Des plans de qualité en matière de sécurité ; des règles et des procédures opérationnelles normalisées bien comprises
- » Une bonne gestion de la sécurité et un soutien adéquat en matière de sécurité
- » Des informations disponibles et des relations extérieures avec les acteurs clés de la sécurité
- » Un soutien psychologique et un appui en matière de gestion du stress
- » Il est recommandé que tous les volontaires (et le personnel des Sociétés nationales) suivent le cours « Stay safe : sécurité personnelle » disponible en ligne sur <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>
- » Une formation en matière de sécurité, comprenant les cours en ligne disponibles sur la plateforme de la Fédération (<https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>)

## Stay safe!

Questions clés concernant les procédures « Stay safe » à l'intention des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- » Un Code de conduite des volontaires, qui soit clair et signé par tous les volontaires
- » Une couverture d'assurance pour les volontaires

## Séances d'information

Chaque Société nationale devrait établir un système d'information des volontaires sur la sécurité, présentant la situation dans le pays et dans les zones d'intervention spécifiques, et décrivant les menaces contre les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la base d'analyses de la situation en matière de sécurité et d'évaluations des risques, des menaces et de la vulnérabilité.

Il est important que les volontaires connaissent la hiérarchie en matière de sécurité et le système d'encadrement mis en place pour eux.



## Engagement personnel

- » Tous les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent pleinement respecter les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Politique relative au volontariat et les règles de sécurité des Sociétés nationales.
- » Tous les volontaires doivent être informés du contexte politique, social, religieux et culturel ainsi que des conditions de sécurité. Ils doivent agir de manière appropriée, rester attentifs aux changements de situation et en tenir compte.

## Formation

- » Avant que les volontaires ne commencent à exercer leur activité, ils doivent recevoir une formation de base en matière de sécurité et de sûreté ainsi qu'une formation aux premiers secours. Ils devraient aussi bénéficier de formations continues.
- » La formation couvre, sans s'y limiter, les Principes fondamentaux et les valeurs humanitaires, l'usage correct des emblèmes de la croix rouge et du

## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

croissant rouge, les télécommunications, la conduite sûre, la sensibilisation aux dangers des mines, les premiers secours, les mesures de sécurité en cas d'incendie, la langue locale, etc.

- » Il est recommandé que tous les volontaires (et le personnel des Sociétés nationales) suivent le cours « Stay safe : sécurité personnelle » disponible en ligne à l'adresse : <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>
- » Au besoin, les volontaires peuvent demander des informations et/ou des formations complémentaires sur les domaines susmentionnés.

## Règles et procédures « Stay safe »

- » Les règles relatives à la sécurité devraient avoir force obligatoire dans toutes les zones où une Société nationale opère, et s'appliquer aussi bien aux volontaires qu'à tout le personnel rémunéré.
- » Tous les volontaires devraient avoir une assurance accidents, suivant les activités de la Société nationale et sa capacité de couvrir les frais d'assurance.
- » La Société nationale devrait tenir un registre à jour de tous les volontaires sur le terrain, indiquant leurs coordonnées et le lieu où ils se trouvent.
- » La phase de sécurité (s'il y en a une) et les mesures de sécurité qu'elle implique pour les volontaires et leurs activités devraient être communiquées aux volontaires.

## Incidents/événements

- » Les volontaires doivent signaler à leurs supérieurs hiérarchiques tout manquement aux règles de sécurité, notamment au code de conduite – il est vivement recommandé à la Société nationale d'en avoir un – en particulier en cas d'abus, quel qu'il soit (il convient d'élaborer des systèmes adéquats pour signaler ces problèmes et en parler).
- » Tous les volontaires doivent savoir comment réagir en cas d'accident ou d'incident de sécurité.

## Faire le point sur la situation dans la section



Les volontaires font partie de la communauté locale et peuvent, de ce fait, aider à faire le point sur la situation locale s'agissant des facteurs susceptibles de menacer leur sécurité et leur bien-être, par exemple :

1. problèmes sanitaires – qualité de l'eau, hygiène et assainissement, maladies, chaleur excessive, froid, moustiques, stress, maladies sexuellement transmissibles, épidémies, etc.
2. incidents de sécurité dans des écoles, des maisons, des appartements, des parcs, des restaurants, des bars, des centres commerciaux, des marchés en plein air, des banques, à des distributeurs automatiques, dans des lieux de culte ; délinquance locale, voyous, gangs, cambriolages, vols ;
3. routes – problèmes de circulation, insécurité routière et accidents ;
4. violence – violence à l'égard des femmes, des enfants, des personnes âgées, des minorités, des consommateurs de drogue, des personnes vivant avec le VIH/sida, et violence domestique ;
5. diversité – cultures et traditions différentes, actions contre les minorités, les immigrants, les réfugiés et les personnes déplacées, discrimination, xénophobie et stigmatisation ;
6. problèmes socio-économiques – absence de perspectives ; problèmes liés au travail : conditions de travail, types de contrat, environnement organisationnel, menaces, perspectives, etc. ;
7. relations avec la police, les forces armées et autres acteurs de la sécurité (officiels et non officiels).

## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les volontaires peuvent travailler en groupe pour aborder toutes ces questions dans les sections, en tenant compte de la situation dans leur pays et leur région et de la perception que les volontaires ont des contextes politique et économique – s'ils sont conscients de ce qu'ils ressentent et savent quel comportement adopter dans chaque cas (voir auto-évaluation).

Tout au long de la planification et de la gestion, vous devez garder à l'esprit que les circonstances peuvent changer rapidement. Aussi est-il important que vous soyez toujours attentif à votre environnement et aux effets qu'il peut avoir sur votre sécurité.

Être vigilant, c'est savoir que des menaces éventuelles peuvent surgir et que vous-même, vos collègues ou les ressources utilisées dans une opération pouvez être frappés délibérément ou accidentellement.

### « La grenouille dans la marmite »



Une fable ancienne raconte que si vous mettez une grenouille dans une marmite d'eau bouillante, elle s'échappera d'un bond pour fuir le danger. En revanche, si vous mettez la grenouille dans une marmite remplie d'eau agréablement fraîche et que vous amenez progressivement l'eau à ébullition, la grenouille ne s'apercevra du danger que lorsqu'il sera trop tard.

***L'instinct de survie permet à la grenouille de détecter les changements brusques.***

Cette fable montre comment on peut avoir des ennuis et qu'il faut être attentif aux changements qui se produisent lentement dans l'environnement, et pas seulement aux changements brusques. La morale de cette fable est qu'il faut être vigilant à l'égard non seulement des menaces évidentes, mais aussi de celles qui peuvent apparaître plus lentement.

## Les sept piliers de la sécurité adaptés à l'environnement des volontaires

### 1. Acceptation

Il est important d'être accepté sur les plans politique, opérationnel et culturel par toutes les parties en tant qu'acteur humanitaire neutre et impartial. L'acceptation doit aussi être individuelle. Les volontaires doivent accepter de travailler selon les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les règles et règlements de leur Société nationale, la Politique relative au volontariat et le Code de conduite des volontaires.

Les volontaires doivent disposer de mécanismes efficaces de diffusion et de communication qui les informent sur leur section Croix-Rouge/Croissant-Rouge : ce que sont la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, ce que font les volontaires et ce qu'ils projettent de faire. Ils doivent consulter régulièrement les communautés locales et adapter leurs activités en fonction des besoins afin de s'assurer que celles-ci sont acceptées. Les volontaires doivent suivre en permanence l'évolution de la situation au niveau local et comprendre les problèmes susceptibles de faire obstacle à l'acceptation par les communautés locales.

### 2. Identification

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent être identifiés comme tels et utilisent principalement les emblèmes à cet effet. De ce fait, chaque Société nationale doit s'assurer que les uniformes de ses volontaires ainsi que tous ses locaux et ses véhicules portent visiblement son logo, conformément à la loi nationale relative à l'emblème.

Les volontaires devraient, en toutes circonstances, être munis d'une pièce d'identité avec photo ou porter un badge ou un uniforme reconnu. Ils jouent un rôle important dans la diffusion de l'information relative à l'usage des emblèmes et dans la prévention de tout usage incorrect ou abusif de ces emblèmes. «Ces éléments d'identification (uniformes et emblèmes) doivent être utilisés uniquement dans le cadre d'activités de volontariat menées au nom d'une Société nationale.»



## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Si vous devez reconnaître la contribution de donateurs ou de sponsors de manière visible, imprimez leurs noms et logos sur un support papier – brochures et documents – uniquement. Évitez d'afficher leurs noms et logos sur du métal, des objets situés dans la rue, des bâtiments, des voitures ou des uniformes.

Pour votre sécurité, abstenez-vous de porter des uniformes ou autres équipements semblables à ceux des agents de police, des militaires ou des forces de sécurité publique afin d'éviter toute confusion ou perception négative, et de préserver une image claire et indépendante de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (il est important également d'éviter d'utiliser des bottes et casques militaires, des accessoires de sécurité et des tenues de camouflage).

N'utilisez jamais d'autres emblèmes sur les uniformes des Sociétés nationales ou des groupes de volontaires. Évitez de porter des badges en métal sur les uniformes, car ils peuvent causer des accidents. Évitez aussi de porter les emblèmes ou les logos d'autres institutions ou de donateurs.

### 3. Information



L'information doit être constamment à jour et des mécanismes de diffusion efficaces doivent être mis en place, surtout pour communiquer des faits risquant d'avoir une incidence sur la sécurité.

Les volontaires devraient aussi recueillir et transmettre le plus d'informations possible sur la sécurité. Tout incident de sécurité doit être signalé, défini et analysé, et être suivi de mesures appropriées pour corriger les carences éventuellement constatées.

Il est important d'avoir de bonnes relations avec les médias. Toutefois, les volontaires doivent suivre les règles établies par la Société nationale si les médias prennent contact avec eux.

### 4. Règles de sécurité

Les volontaires sont soumis aux règles et aux procédures de sécurité. Les règles de sécurité doivent obligatoirement être établies pour atténuer les risques et menaces et garantir des conditions de travail sûres. Elles peuvent être spécifiques à une région ou au pays tout entier, et sont fonction des plans définis par la Société nationale sur la base d'une évaluation des conditions de sécurité.

Dans les zones de conflit ou de catastrophe, les règles de sécurité doivent être conformes aux règles opérationnelles de la Fédération et/ou du CICR.

## Stay safe!

Les sept piliers de la sécurité adaptés à l'environnement des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

### 5. Comportement

La sécurité dépend pour beaucoup du comportement de chacun, notamment de la solidarité et du respect vis-à-vis des autres volontaires et des employés de la Société nationale, ainsi que d'une conduite correcte.

Les volontaires doivent connaître leurs points forts et leurs faiblesses face à diverses situations et ne jamais provoquer d'incident par un comportement indélicat. Ils doivent respecter les différences culturelles, notamment les coutumes, les codes vestimentaires et tous autres aspects sensibles. Un comportement correct, courtois, impartial et neutre est la règle d'or.



Les volontaires doivent s'abstenir de porter des uniformes ou des vêtements semblables à ceux des agents de police, des militaires ou des forces de sécurité publique afin d'éviter toute confusion ou perception négative et de préserver le caractère neutre et indépendant des Sociétés nationales.

Les volontaires représentent leur Société nationale. De ce fait, leur comportement a une incidence sur l'image, la visibilité et la réputation de l'institution.

Les volontaires doivent assurer leur propre bien-être physique et psychologique, et demander de l'aide si nécessaire.

### 6. Communication

La sécurité des volontaires passe par un système de communication fiable et indépendant.

Des réseaux de communication efficaces doivent être établis pour suivre et contrôler les mouvements du personnel, donner des informations sur la situation dans la zone d'intervention et gérer efficacement les crises qui pourraient survenir.

L'information sur Internet peut s'avérer utile.



Ce n'est ni la radio ni un téléphone portable, ni un autre équipement qui, en soi, permettra à un volontaire d'accroître sa sécurité, mais l'utilisation correcte qu'il en fera.

## **7. Protection**

Des mesures doivent être prises pour assurer la protection du personnel ainsi que la protection et l'entretien des équipements, des installations et des véhicules, ce qui inclut, suivant la situation, des moyens de protection passifs, tels que des barrières, des systèmes d'alarme et des agents de sécurité.

Ces mesures doivent comprendre une assurance pour les volontaires et une autorisation d'accès prioritaire aux locaux, salles de classe, entrepôts, et places de stationnement les soirs et les week-ends.

## Facteurs favorisant les incidents de sécurité



1. Méconnaissance de la situation/manque de connaissances de base en matière de sécurité
2. Non-respect de l’emblème de la croix rouge/du croissant rouge et du droit international humanitaire
3. Manque de coordination et de communication au sein de l’organisation et avec d’autres partenaires
4. Gestion inefficace de la sécurité : manque d’orientations, de formation, d’accompagnement et de conseils
5. Problèmes personnels : provocation, comportement irrespectueux, mauvaise gestion du stress, problèmes de santé, relations déplacées, etc.
6. Montée de la criminalité liée à la pauvreté
7. Catastrophes naturelles, situations d’urgence et de crise
8. Désintégration des structures de l’État
9. Mauvaise connaissance des buts de l’aide humanitaire
10. Nature du conflit armé et rôle des victimes dans celui-ci (les volontaires doivent se conformer au système de sécurité spécial établi par la Fédération ou le CICR)

## Sécurité routière



La plupart des incidents de sécurité concernant les volontaires et les employés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les humanitaires en général se produisent avec des véhicules ou lors de leur utilisation. Il s'agit notamment d'accidents de la route, de vols de véhicules ou de vols de matériel ou de fournitures à l'intérieur des véhicules.

### **Recommandations concernant l'utilisation de véhicules de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :**

Les recommandations ci-dessous visent à souligner l'importance d'un comportement sûr à bord d'un véhicule.

#### **Vous devez :**

- ☑ vous munir d'un permis de conduire valable ;
- ☑ respecter les règles de sécurité routière, les règles de circulation et les limitations de vitesse locales ;
- ☑ vérifier, avant de partir, que votre véhicule est en bon état de marche et correctement équipé ;
- ☑ vérifier, avant de partir, que toutes les radios et tous les autres appareils de communication fonctionnent ;
- ☑ informer vos collègues de tous vos déplacements et déterminer une manière précise de le faire : tout changement peut les alerter ;
- ☑ toujours attacher votre ceinture de sécurité et garer votre véhicule dans un lieu sûr ;
- ☑ toujours porter un casque lorsque vous conduisez une moto ;
- ☑ faire appel à un chauffeur local aussi souvent que possible ;
- ☑ vous arrêter aux postes de contrôle, lorsque l'ordre vous en est donné ou lorsque vous êtes menacé ;
- ☑ signaler immédiatement tout accident de votre véhicule.

## **Vous ne devez pas :**

- ☒ conduire si vous avez consommé de l'alcool, si vous êtes fatigué ou malade, ou si vous prenez de fortes doses de médicaments ;
- ☒ laisser votre véhicule non verrouillé où que ce soit, à quelque moment que ce soit ;
- ☒ résister à un vol ou prendre des autostoppeurs ;
- ☒ transporter des armes ou du matériel militaire dans les véhicules de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ;
- ☒ transporter des personnes non autorisées dans les véhicules de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge ;
- ☒ utiliser un téléphone mobile ou la radio en conduisant ;
- ☒ conduire en dehors de zones urbaines après la tombée de la nuit ;
- ☒ conduire un véhicule dont vous n'avez pas l'habitude (4x4, puissance du moteur différente) ou dans des conditions de circulation auxquelles vous n'êtes pas habitué.

## **Sécurité et utilisation des véhicules**

Avant d'utiliser un véhicule...

- » Il peut être utile de dresser la carte des incidents et d'apprendre à connaître les techniques utilisées par les pirates de la route locaux (barrage, attaque à un panneau de stop, isolement du véhicule, simulation d'accident, faux véhicules prioritaires, etc.) pour éviter d'en être victime.
- » Lorsque vous conduisez, réfléchissez et anticipez ; sachez où vous allez et comment vous y rendre.
- » Si possible, emportez des copies des principaux documents du véhicule et laissez les originaux au bureau Croix-Rouge/ Croissant-Rouge.
- » Évitez d'utiliser le verrouillage centralisé des portières qui vous empêchera de maîtriser l'accès à votre voiture au moment d'y entrer si vous êtes dans un lieu ou sur un marché où il y a affluence.
- » Assurez-vous que le véhicule est dûment assuré et bien entretenu.



## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Au volant...

- » Restez sur des routes fréquentées, animées, bien éclairées et évitez les zones dangereuses.
- » Dans la mesure du possible, évitez de voyager seul. Le nombre est un facteur de sécurité. Bien souvent, les malfaiteurs choisissent des cibles faciles et isolées.
- » Évitez autant que possible de voyager de nuit ou lorsque la circulation est ralentie (aux heures d'affluence).
- » Ne suivez jamais un schéma de conduite fixe.
- » Maintenez une distance suffisante entre le véhicule qui vous précède et le vôtre afin de pouvoir manœuvrer pour le dépasser si nécessaire.
- » Lorsque vous approchez d'un feu rouge, adaptez votre vitesse de façon à être à l'arrêt le moins de temps possible, voire pas du tout.
- » Soyez prêt à repartir, en actionnant votre avertisseur et en attirant l'attention sur votre véhicule si vous êtes menacé ou attaqué.
- » Tenez les vitres fermées et les portières verrouillées, même en conduisant. Dans les climats chauds, assurez-vous que la climatisation fonctionne dans votre véhicule.



## Stay safe!

Facteurs favorisant les incidents de sécurité – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- » Dans les zones à haut risque, tout particulièrement, le chauffeur doit concentrer 100 % de son attention sur la conduite, ce qui signifie qu'il ne doit pas parler aux passagers, ni écouter la radio, ni être perdu dans ses pensées.
- » Réfléchissez à deux fois avant de décider d'aider un ou une automobiliste en apparence perdu(e) ou en panne, et ne prenez pas d'autostoppeurs.

## Précautions générales de sécurité

- » Ne conservez aucun objet de valeur dans votre véhicule et ne laissez aucun objet de valeur en vue.
- » Soyez particulièrement sur vos gardes en arrivant à votre lieu de résidence ou en le quittant, car c'est souvent là que se commettent les méfaits.
- » Si vous êtes victime d'un braquage de véhicule, expliquez qui vous êtes et ce que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fait pour la population. Protestez contre la perte de votre véhicule, mais ne résistez pas. Donnez tout ce que vous avez sauf votre vie.

## En cas d'accident...

En cas d'accident impliquant un véhicule Croix-Rouge/Croissant-Rouge, les procédures ci-après doivent être respectées :

- » Empêchez que d'autres accidents se produisent, au besoin en vous mettant à l'écart de la route, et posez votre triangle de présignalisation pour prévenir les autres conducteurs. Les accidents doivent toujours être signalés.
- » Portez secours aux blessés, le cas échéant, et gardez votre sang-froid : restez calme, ne cédez pas à la panique.
- » Appelez la section locale Croix-Rouge/Croissant-Rouge et décrivez l'accident (qui, quand, où, quoi, ce que vous avez l'intention de faire, ce dont vous avez besoin).
- » Si possible, appelez le poste de police le plus proche pour faire dresser un constat d'accident pour les besoins de l'assurance.
- » Si le véhicule doit être abandonné, retirez les antennes, les radios, le drapeau et les autocollants, si possible.

## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- » Évitez de signer un quelconque document sans avoir l'avis d'un juriste, notamment s'il s'agit d'avouer votre faute ou votre responsabilité dans l'accident. **NE VOUS ENGAGEZ PAS** auprès de l'autre partie à payer des dédommagements sans avoir consulté des collègues de la sécurité et du service juridique.
- » Dans le cas improbable où un accident provoquerait une situation qui mette votre vie en danger (émeute, colère et violence de la foule, etc.), essayez de quitter les lieux dès que possible. Ne tentez de fuir que si vous êtes absolument sûr de pouvoir vous échapper. Sinon, expliquez qui vous êtes, ce que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fait pour la communauté locale ; appelez-en à la foule.

## Santé

Une bonne santé durant vos activités de volontariat est un facteur essentiel pour assurer un service de qualité. Pour accroître vos chances de rester en bonne santé, il est nécessaire à la fois d'être bien préparé, par exemple, en étant dûment vacciné, et de prendre certaines précautions, comme faire bouillir l'eau avant de la boire.

Vous trouverez dans ce guide des informations concernant divers problèmes et questions qui pourraient se poser dans le cadre de vos activités humanitaires.

1. Assurance pour les volontaires
2. Vaccination
3. Programme de soutien psychologique
4. Abus d'alcool et de substances
5. VIH et infections sexuellement transmissibles
6. Paludisme
7. Alimentation, eau et diarrhée
8. Protection de la peau



### 1. Assurance pour les volontaires

Il est recommandé de mettre en place un système d'assurance accident couvrant tous les volontaires de la Société nationale. N'hésitez pas à vérifier que vous êtes couvert par une assurance en cas d'accident, d'invalidité, de maladie et de blessure. Si vous êtes malade ou avez un problème de santé, informez-vous auprès de la section Croix-Rouge/Croissant-Rouge quant aux soins qui peuvent être dispensés au niveau local.

En 2005, le Secrétariat de la Fédération a mis en place un système d'assurance accident mondial pour les volontaires, par le biais de sa propre compagnie d'assurances. Pour seulement un franc suisse par volontaire et par an, cette assurance fournit une couverture de base en cas de décès ou de blessure grave exigeant des soins d'urgence. Il n'existe actuellement aucune assurance mondiale couvrant les blessures ou accidents légers qui se produiraient dans le cadre des activités des volontaires, mais notre objectif est d'étendre la couverture de l'assurance à un éventail plus large de blessures.

## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

En 2011, 53 Sociétés nationales avaient leur propre système d'assurance pour les volontaires. Seulement 25 000 volontaires, répartis dans 31 Sociétés nationales, étaient couverts par le système d'assurance de la Fédération internationale. Cela peut être dû à un manque d'information sur le système d'assurance de la Fédération, ou au fait que certaines Sociétés nationales n'ont pas les moyens de couvrir les frais d'une assurance de base pour chaque volontaire.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations en écrivant à : [insurance.unit@ifrc.org](mailto:insurance.unit@ifrc.org), ou en vous rendant sur la page de FedNet où vous trouverez un résumé des conditions d'assurance, des formulaires d'inscription, etc.

## 2. Vaccinations

Soyez à jour dans vos vaccinations. Gardez votre livret de vaccination en lieu sûr et conservez une copie ailleurs.



## 3. Programme de soutien psychologique (PSP)

Un certain degré de stress est inévitable lorsque l'on travaille avec la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. D'ailleurs, tant que l'équilibre est maintenu entre stress et détente, le stress peut contribuer à améliorer vos performances. Toutefois, les conditions de travail au cours d'une opération peuvent être éprouvantes et les volontaires doivent savoir comment éviter les effets négatifs du stress. Il est important de reconnaître les signaux d'alerte qu'émet votre organisme et ceux que les autres émettent, et de connaître les stratégies qui permettent d'atténuer les réactions néfastes liées au stress.

## Stay safe!

Santé – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La brochure « Gestion du stress sur le terrain » présente les principes essentiels de gestion du stress que tout le monde devrait connaître, et toutes les sections doivent en avoir une copie. Elle est également disponible sur FedNet.

Le Centre psychosocial a publié un guide pour le soutien psychosocial aux volontaires. Ce guide indique ce qu'il faut faire avant, pendant et après une catastrophe et explique comment aider les volontaires par le biais des programmes sociaux. Pour commander votre guide, écrivez à : [psychosocial.centre@ifrc.org](mailto:psychosocial.centre@ifrc.org).

## 4. Abus d'alcool et de substance

Pour diverses raisons, comme le stress, la solitude, la frustration, le manque de loisirs, etc., les volontaires consomment parfois une quantité d'alcool accrue lorsqu'ils participent à des activités humanitaires. Toutefois, croire que l'alcool peut vous aider à résoudre vos problèmes est une erreur.

Au contraire, l'alcool peut avoir un effet négatif sur vos performances, brouiller votre jugement et même mettre votre vie et celle de votre entourage en danger.



***La consommation de drogues est illégale et par conséquent totalement interdite. Dans certains pays, la consommation d'alcool est, elle aussi, illégale. Il est fait état de cette particularité dans les règlements internes des Sociétés nationales concernées.***

Il est vivement recommandé de se référer au Code de conduite des volontaires de la Société nationale.

## 5. VIH et infections sexuellement transmissibles

Durant votre mission, il se peut que vous soyez exposé au risque de contracter le VIH. Ce risque n'est pas lié à qui vous êtes ou au lieu où vous vous trouvez, mais à ce que vous faites.

Le guide de la Fédération internationale « HIV and you » contient de plus amples informations sur la transmission du VIH et les moyens de l'éviter. Le VIH, qui entraîne le sida, peut se transmettre de trois façons :

## Stay safe!

Guide à l'usage des volontaires – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

1. par des relations sexuelles non protégées. Dans la grande majorité des cas, le virus est transmis lors d'une relation sexuelle non protégée entre un homme et une femme ;
2. par le sang ou les produits sanguins, et plus généralement par le partage de seringues et d'aiguilles contaminées ;
3. de la mère à l'enfant, durant la grossesse ou l'allaitement.

**Souvenez-vous qu'une personne peut être porteuse du VIH durant des années sans le savoir et sans présenter de signe ou de symptôme.**

**L'utilisation correcte et systématique de préservatifs garantit un niveau de protection élevé.**

Aucune stigmatisation ou discrimination ne doit être exercée par des membres de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'encontre de personnes vivant avec le VIH ou touchées par le VIH, en raison de leur statut VIH réel ou supposé.

## Infections sexuellement transmissibles (IST)

Les hommes et les femmes présentent des symptômes différents lorsqu'ils sont atteints d'une IST. Les hommes ressentent généralement une gêne: sensation de brûlure lorsqu'ils urinent, écoulements jaunes et démangeaisons. Chez les femmes, les symptômes peuvent parfois passer inaperçus. Un diagnostic rapide et un traitement efficace sont essentiels pour réduire les risques de stérilité chez les femmes et pour éviter, chez les femmes comme chez les hommes, que l'infection ne s'étende.

**Les IST non traitées augmentent les risques de contracter le VIH, pour les hommes et pour les femmes.**

**De plus, les IST présentent un risque de stérilité pour les femmes. Le préservatif est le seul moyen de se protéger contre les IST. Il constitue aussi une protection efficace contre le VIH et les grossesses non désirées.**

## 6. Paludisme

Le paludisme est endémique dans la majeure partie de l'Afrique, dans de nombreuses régions de l'Asie du Sud-Est, et certaines régions d'Amérique latine. Il fait près de deux millions de victimes chaque année et infecte des millions d'autres personnes. Il est transmis par les moustiques porteurs du parasite responsable de la maladie.

Les symptômes du paludisme peuvent se manifester à peine huit jours après une piqûre de moustique, mais ils peuvent aussi apparaître des mois après le départ de la zone où le paludisme est endémique.

## Stay safe!

Santé – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



La fièvre, souvent précédée de frissons violents, est la principale manifestation du paludisme. Chaque attaque peut durer plusieurs heures et commence généralement par des frissons, suivis de fièvre et d'une transpiration abondante. Elle s'accompagne souvent de douleurs musculaires et articulaires, et parfois de vomissements et diarrhées.

Les personnes présentant les symptômes du paludisme doivent consulter un médecin au plus vite. Un traitement tardif peut entraîner des complications parfois fatales.

Il est important de prendre des mesures de prévention rigoureuses puisqu'il n'existe pas encore de vaccin contre le paludisme. Tout d'abord, il est impératif de dormir sous une moustiquaire imprégnée de perméthrine.

*Des mesures de précaution supplémentaires, telles que le port de vêtements couvrants le soir, l'utilisation de produits insectifuges et la prise de médicaments prophylactiques, selon recommandation médicale, constituent la protection la plus efficace. Si vous présentez les symptômes du paludisme malgré tout, consultez un médecin sans tarder.*

## 7. Alimentation, eau et diarrhée



Les aliments et l'eau contaminés sont deux des principales causes de diarrhée et peuvent aussi causer l'hépatite A et la fièvre typhoïde. Les aliments doivent toujours être parfaitement cuits et servis chauds. Dans les climats tropicaux, il faut conserver les restes dans de bonnes conditions. Il faut que les aliments soient froids avant de les placer dans un réfrigérateur en bon état de marche et ils doivent être conservés deux jours au maximum.

L'intoxication alimentaire est provoquée par les bactéries qui se développent dans les aliments et se manifeste généralement quelques heures après le repas. Elle se caractérise par une diarrhée soudaine et abondante, des vomissements et

parfois de la fièvre. Une intoxication alimentaire ne dure généralement qu'un ou deux jours au plus, mais la faiblesse qu'elle entraîne peut persister un peu plus longtemps. Les fruits et légumes épluchés peuvent être mangés crus. La salade et les légumes qui ne peuvent pas être épluchés sont à éviter.

Dans les climats tropicaux, évitez les buffets froids proposés dans les restaurants ou les hôtels, car ils présentent un risque élevé d'intoxication alimentaire. Il peut être difficile de savoir combien de temps les aliments sont restés à température ambiante et il arrive que les normes d'hygiène ne soient pas adéquates.

Évitez la charcuterie, la mayonnaise, la crème anglaise, la crème et les œufs. Évitez aussi la viande crue ou peu cuite. Si vous mangez au restaurant durant votre déplacement, choisissez un restaurant fréquenté et commandez des plats locaux bien cuits. Évitez les crudités car elles pourraient être mal lavées.

## **Eau – dans les régions où l'eau de boisson est insalubre**

L'eau de boisson doit être bouillie et filtrée ou désinfectée avec des comprimés spéciaux de purification de l'eau. Lorsque vous utilisez des filtres à eau, pensez à les nettoyer régulièrement selon les instructions du fabricant.

Pensez à toujours emporter avec vous de l'eau potable lorsque vous vous déplacez sur le terrain. Les boissons chaudes, comme le thé et le café, sont sans risque. Le lait et la crème (ainsi que les glaces) sont à éviter, à moins que vous ne soyez certain qu'ils ont été pasteurisés.

Consommez de plus grandes quantités d'eau dans des climats chauds, en particulier si vous avez de la diarrhée ou de la fièvre. Ajouter des sels de réhydratation orale (SRO) dans l'eau peut être utile dans les climats chauds où le sel est évacué par la transpiration. Dans ce type de climat, vous devez consommer des quantités d'eau plus importantes pour éviter la déshydratation.

## **Diarrhée**

La diarrhée est le problème de santé le plus fréquent. Elle est causée par des bactéries, des virus ou des parasites intestinaux. La plupart des accès de diarrhée durent peu de temps et ne requièrent aucun traitement autre que le remplacement des fluides et des sels éliminés.

Les pertes de fluides peuvent être compensées en buvant de l'eau avec des SRO, du jus de fruit, du bouillon ou du thé léger. Les produits laitiers et l'alcool sont à éviter, car ils peuvent aggraver les symptômes. La caféine peut également aggraver la déshydratation. Mangez des aliments légers, tels que du riz, des bananes, de

## Stay safe!

Santé – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

la papaye, des pommes de terre, du pain ou des biscuits secs. Il est préférable de manger plusieurs petits repas qu'un repas copieux.

Si la diarrhée dure plus d'une journée ou qu'elle s'accompagne de fièvre, ou de selles sanguinolentes, consultez un médecin et faites analyser vos selles pour déterminer les causes de votre état.



## 8. Protection de la peau

L'exposition aux rayons ultraviolets peut causer de graves coups de soleil, surtout chez les personnes à peau claire. L'adaptation se fera plus facilement si vous vous exposez progressivement. Portez un chapeau, des lunettes de soleil et utilisez un écran solaire à indice de protection élevé.

Dans les climats chauds/humides, les petites plaies ont tendance à s'infecter et prennent plus de temps à cicatriser. Ne négligez pas les petites plaies, telles que coupures, écorchures, piqûres d'insectes et griffures – désinfectez et couvrez la lésion avec un pansement durant la journée et, si possible, laissez-la à l'air libre la nuit afin qu'elle puisse sécher.

Changez de pansement au moins une fois par jour et assurez-vous que le pourtour de la lésion n'est pas enflammé (rouge et chaud). Dans cas, faites appel à un professionnel de la santé.

***Ne touchez pas les animaux, en particulier les singes, les chiens et les chats, pour éviter les morsures et de graves maladies comme la rage et la peste.***

## La gestion du stress

Tout le monde ressent le stress ou souffre de ses effets d'une manière ou d'une autre. Le stress est normal. C'est la réaction naturelle de l'organisme à une épreuve physique ou émotionnelle. Le stress peut jouer un rôle positif en stimulant le corps, l'esprit et l'énergie d'une personne. On peut le définir comme la capacité de l'individu de mobiliser toutes ses ressources physiques pour réagir rapidement et de façon adéquate à une situation donnée.



Toutefois, si les facteurs de stress deviennent trop difficiles à gérer, les ressources physiques s'épuisent et des formes de stress nocives ou dysfonctionnelles apparaissent.

**Le stress de base** est le niveau de référence du stress, ou stress sous-jacent. Il peut être causé par différentes sources de tension au niveau individuel, émotionnel, familial ou social. Il peut être accentué par des changements dans l'environnement quotidien.

**Le stress cumulatif** résulte d'une exposition prolongée à des facteurs de stress, liés ou non à l'activité professionnelle, et peuvent entraîner l'épuisement professionnel connu sous le nom de «burn out». Les facteurs de stress cumulatifs vont des difficultés financières aux problèmes dans une relation à long terme, en passant par la solitude et la pression professionnelle extrême et prolongée.

**Le stress traumatique** est provoqué par des situations qui sortent du cadre des expériences ordinaires et dans lesquelles la personne pense que sa vie est menacée. Il peut aussi apparaître quand une personne est témoin ou victime d'un acte de violence, de brutalité, d'une catastrophe naturelle, d'une prise d'otage, ou encore de la mort d'un collègue et d'autres situations extrêmes sur le plan émotionnel. S'il n'est pas traité, le stress traumatique peut conduire à un état de stress post-traumatique, un état pathologique qui exige une prise en charge par un spécialiste de la santé mentale.

### Quelques-unes des causes principales du stress :

- » Conditions de vie difficiles (isolement, manque d'intimité, climats extrêmes).

## Stay safe!

La gestion du stress – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- » Différences culturelles, situations inhabituelles et manque de contact social (par exemple, place des femmes dans la société, rituels sociaux et religieux, interdiction de pratiquer ses propres rituels culturels, méthodes de travail reposant sur des facteurs sociaux, culturels et religieux inconnus, restrictions imposées par la situation relative à la sécurité au niveau local, ignorance, manque de connaissances, etc.).
- » Charge de travail importante, inactivité et attentes irréalistes (peur de ne pas être capable d'effectuer avec succès les tâches demandées).
- » Manque de maîtrise de la situation.
- » Problèmes personnels, problèmes familiaux (par exemple, problèmes financiers, problèmes avec son partenaire ou sa famille, problèmes de santé, etc.). Dans la mesure du possible, il est vital que chaque personne aborde ces problèmes et y trouve des solutions.
- » Difficultés relationnelles, difficultés de communication.
- » Tragédie.
- » Problèmes de santé (santé générale, nécessité de prendre des précautions supplémentaires sur une longue période de temps, comme absorber quotidiennement des médicaments, toujours dormir sous une moustiquaire, faire bouillir et traiter l'eau, et prendre des mesures supplémentaires en matière d'hygiène).

## Les signes de stress cumulatif

Pour déceler le stress cumulatif, il faut être attentif aux changements de comportement d'une personne :

**Symptômes physiques :** fatigue extrême, diarrhée, constipation, maux de tête, douleurs abdominales et dorsales, troubles du sommeil, troubles de l'appétit.

**Signes émotionnels :** anxiété, frustration, culpabilité, sautes d'humeur, pessimisme ou optimisme excessif, irritabilité, crises de larmes, cauchemars, apathie, dépression.

**Signes psychologiques:** défaillance de la mémoire, manque de concentration, performances professionnelles médiocres, attitude négative, perte de créativité et de motivation, ennui, discours intérieur négatif, pensées paranoïdes.

**Signes relationnels:** sentiment d'isolement, contrariété ou intolérance, solitude, problèmes de couple, humeur grincheuse, repli social, comportement antisocial.

**Changements de comportement:** consommation excessive d'alcool, de drogues et/ou tabac, changement des habitudes alimentaires ou du comportement sexuel, prise de risques accrue, hyperactivité, attitude d'évitement face à certaines situations, attitudes cyniques.

## Symptômes de « burn out »

La caractéristique principale du « burn out » est l'épuisement émotionnel. Celui-ci apparaît lorsque les symptômes du stress cumulatif s'intensifient et deviennent chroniques.

Les symptômes principaux sont les suivants :

- » troubles chroniques du sommeil, problèmes somatiques et épuisement ;
- » détérioration des capacités mentales, perte de mémoire et d'efficacité ;
- » perte d'estime de soi, sentiment d'échec ;
- » désillusion profonde, parfois rejet des valeurs ;
- » crises de panique ou de paranoïa, dépression grave.



## Comment prévenir le stress cumulatif

- » Prenez soin de vous: SOYEZ RÉALISTE au sujet de vous-même.
- » Apprenez à vous connaître, à connaître vos propres limites, vos ressources et vos réactions au stress.

## Stay safe!

La gestion du stress – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- » Reconnaissez l'importance d'un système de soutien adéquat; soutenez-vous mutuellement; montrez aux autres volontaires que vous vous intéressez à eux et écoutez-les; demandez le soutien de vos collègues, de votre section et de votre Société nationale.
- » Évitez de critiquer excessivement vos collègues volontaires ou les employés.
- » Soyez attentif au changement de comportement des autres.



- » Ayez un régime alimentaire équilibré et évitez l'excès d'alcool.
- » Restez en forme: consacrez suffisamment de temps au repos, à la détente et à la vie sociale.
- » Prenez le temps de faire ce que vous aimez.

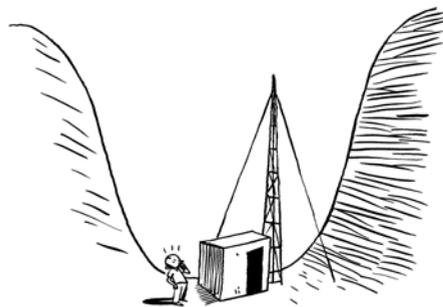


## Préserver sa sécurité dans les situations de catastrophe ou d'urgence



Dans la plupart des situations de catastrophe, de crise ou d'urgence, les facteurs suivants doivent être pris en compte :

**Les télécommunications** seront difficiles dans la plupart des cas. Souvent c'est d'abord le réseau téléphonique qui sera interrompu ou surchargé – téléphones conventionnels et mobiles. C'est pourquoi il est important, dans les zones sujettes aux catastrophes naturelles, de maintenir un système de communication de secours, par exemple des téléphones par satellite et des systèmes de transmission radio, et de savoir utiliser ces outils. Apprenez à utiliser vos appareils de communication et vérifiez leur bon fonctionnement avant de quitter la base des opérations. Respectez les règles d'utilisation de la radio et des canaux réservés aux communications d'urgence et aux opérations. Parlez toujours lentement et distinctement lorsque vous transmettez des informations. Établissez une liste des numéros d'urgence des principales institutions à contacter.



**Les transports et les déplacements** peuvent devenir difficiles en raison de la destruction du réseau routier et des mouvements de population fuyant les zones sinistrées. Si cela se produit, d'autres moyens de déplacement doivent être mis en place, en tenant toujours compte des considérations en matière de sécurité.

## Stay safe!

Préserver sa sécurité dans les situations de catastrophe ou d'urgence – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Respectez les règles d'utilisation de la radio et des canaux réservés aux communications d'urgence et aux opérations.

Parlez toujours lentement et distinctement lorsque vous transmettez des informations.

Établir une liste des numéros d'urgence des principales institutions à appeler.

Utilisez pour vos déplacements, des véhicules arborant l'emblème de la croix rouge ou du croissant rouge.

Évitez de vous déplacer dans des véhicules utilisés par les forces de sécurité, par la police ou par les militaires.

**Premiers secours et protection incendie** : en prévision de blessures légères dans l'équipe, il devrait y avoir une trousse de secours complète dans les bureaux, les entrepôts et les véhicules.

**Visibilité et image** : veillez à porter votre uniforme, votre gilet, votre carte d'identité avec photo et votre badge et revoyez les informations sur les Principes fondamentaux et l'usage des emblèmes. Pour éviter toute confusion et tout malentendu, N'UTILISEZ PAS des uniformes ou du matériel qui pourraient ressembler à ceux des forces de sécurité publique, de la police ou des militaires.

**Les structures médicales** seront probablement débordées, occupées à traiter les blessures graves. C'est pourquoi vous devrez être prêt à soigner vous-même les blessures bénignes. Il en va de même pour la sécurité incendie ; les bureaux et les véhicules doivent être équipés d'extincteurs et d'équipements anti-incendie. Les premiers secours et les principes élémentaires de lutte contre l'incendie doivent faire partie de la formation de base dans les zones sujettes aux catastrophes naturelles.

**Le maintien de l'ordre** ne sera plus assuré dans la plupart des cas ; cette situation, à laquelle viendra s'ajouter le désespoir de la population, provoquera une montée de la criminalité et de la violence. Le pillage et les agressions peuvent augmenter considérablement en cas de catastrophe naturelle et doivent être pris en considération lorsque des opérations sont menées dans ces circonstances. La sûreté des déplacements sera plus importante que jamais.

Vous trouverez ci-dessous quelques lignes directrices en matière de sécurité générale. Des conseils plus spécifiques en cas de séismes, d'inondations, d'ouragans, de cyclones, de tsunamis, de coulées de boue et d'éruptions volcaniques, sont donnés dans le manuel de sécurité « Stay safe : guide de la Fédération pour la sécurité en mission ».



**À retenir !** La plupart des zones sont exposées à des types spécifiques de catastrophes naturelles et toutes les Sociétés nationales doivent avoir réalisé une analyse des menaces et des risques afin de définir les dangers spécifiques potentiels, en se basant sur le type de catastrophe naturelle qui pourrait se produire dans leur zone.

Dans certains cas, il pourrait s'agir de risques liés aux inondations, tels que les morsures de serpent, la présence éventuelle de crocodiles et un risque accru de paludisme.

Faites preuve d'initiative et soyez prêt à agir.

## **Avant une catastrophe**

Évaluez les risques, vérifiez et analysez la situation, recueillez des informations, envisagez divers scénarios :

- » Consultez Internet, écoutez la radio et regardez la télévision pour avoir les dernières informations.
- » Planifiez un itinéraire d'évacuation et testez-le. Tout plan d'évacuation doit inclure des informations sur les itinéraires les plus sûrs et les autorités ou acteurs clés. Assurez-vous de définir plus d'un itinéraire d'évacuation, car les routes d'accès à la zone peuvent être bloquées à tout moment.
- » Vérifiez avec votre famille, votre section et le siège de votre Société nationale le plan d'intervention d'urgence.
- » Veillez à ce que votre carte d'identité, votre uniforme, votre gilet, votre casquette ou votre casque marqués de l'emblème de la croix rouge ou du croissant rouge soient bien visibles.
- » Sachez où se trouve l'hôpital ou le poste de santé le plus proche et vérifiez la couverture ainsi que les dates d'expiration des assurances.
- » Convenez d'un point de rassemblement dans une zone sûre et assurez-vous que tous les volontaires le connaissent.
- » Familiarisez-vous avec les consignes d'urgence et d'évacuation.
- » Prenez connaissance de toutes les mesures de protection dans la zone des opérations où vous travaillez.

## Stay safe!

Préserver sa sécurité dans les situations de catastrophe ou d'urgence – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

» Veillez à avoir en stock les équipements d'urgence suivants :

- ✓ lampe de poche et piles de rechange
- ✓ émetteur/récepteur radio avec des batteries de rechange
- ✓ sifflet pour attirer l'attention des sauveteurs
- ✓ manuel et kit contenant les médicaments essentiels (ainsi que moustiquaire de lit, produit insectifuge, masques protecteurs, gants, chlore, sels de réhydratation orale, sparadrap, savon, pansements, lingettes pour les mains, etc.)
- ✓ gilet et casquette portant l'emblème de la croix rouge/du croissant rouge
- ✓ bottes et veste/poncho de pluie, sac à dos
- ✓ jerrycan en plastique pliable pour l'eau (10 litres)
- ✓ réserves d'eau et de nourriture
- ✓ outils de base (pelle, hache, corde, clous, marteau, etc.)
- ✓ cartes de la région et liste des numéros de téléphone et des contacts utiles
- ✓ facultatif : sac de couchage, tente, gilet de sauvetage, matelas gonflable



## Pendant une catastrophe

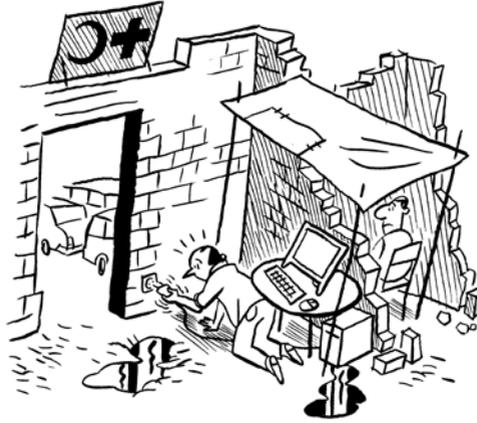


Tenez-vous au fait de la situation en écoutant la radio ou en regardant la télévision, si possible, pour obtenir les dernières informations.

- » Si les services d'information locaux ne fonctionnent pas, renseignez-vous par téléphone.
- » Ne vous mettez pas à l'abri dans des bâtiments endommagés.
- » Adoptez un comportement droit, faites preuve d'autodiscipline et respectez la culture locale, ses coutumes, son code vestimentaire et tous autres aspects sensibles.
- » Souvenez-vous que vous représentez la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge, ce qui signifie que votre comportement se reflète sur l'ensemble du Mouvement et pourrait compromettre la sécurité d'autres volontaires.
- » Restez discret pour ne pas devenir la cible d'actes délictueux et soyez toujours attentif à ce qui vous entoure et au quartier dans lequel vous vous trouvez.
- » Maintenez-vous en bonne santé physique et psychique et, au besoin, demandez de l'aide. Reposez-vous et évitez de travailler trop longtemps.



## Après une catastrophe



- » Regroupez-vous dans la zone sûre et procédez à un comptage des personnes. Vérifiez que l'effectif des volontaires est au complet ou que le lieu où ils se trouvent et leur situation sont connus.
- » Informez immédiatement le siège de la Société nationale après un incident.
- » Examinez-vous pour déceler d'éventuelles blessures et dispensez les premiers soins à ceux qui sont gravement blessés.
- » N'oubliez pas que d'autres tremblements de terre, répliques sismiques, crues soudaines, coulées de boue, pluies diluviennes, etc., peuvent se produire après la catastrophe initiale.
- » Inspectez votre bâtiment pour déterminer s'il a été endommagé et ne retournez pas à l'intérieur avant d'être sûr que cela ne présente aucun danger. Les répliques sismiques, les crues soudaines, et les pluies diluviennes peuvent être destructrices si le bâtiment est déjà endommagé. Restez à l'écart des bâtiments endommagés.
- » L'effondrement des infrastructures, les explosions dues au gaz et l'électrocution causée par des réseaux électriques endommagés sont quelques-unes des menaces majeures après un tremblement de terre.
- » Ne touchez jamais de câbles électriques tombés sur le sol ou suspendus à des poteaux, ni des objets pouvant être en contact avec ces câbles, car ils

pourraient être chargés d'électricité et vous blesser ou vous tuer. Examinez les dégâts causés au système électrique. Si vous voyez des étincelles, des fils cassés ou effilochés, ou si vous sentez une odeur de brûlé qui se dégage du matériel de revêtement des câbles, coupez le courant dans la boîte à fusibles ou en appuyant sur le disjoncteur – mais uniquement si vous pensez que cela ne représente aucun danger. N'essayez pas de le faire si vous devez marcher dans l'eau pour atteindre la boîte à fusibles ou le disjoncteur. Quittez la zone avec précaution et demandez conseil à un professionnel.

- » Recherchez les risques d'incendie, les matériaux inflammables ou explosifs.
- » Vérifiez s'il y a des fuites de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz ou si vous entendez un bruit de souffle ou un sifflement, quittez rapidement la zone et prévenez les autres. N'utilisez pas d'interrupteurs et d'appareils électriques, de téléphone ou de flamme nue si vous suspectez une fuite de gaz, car une étincelle suffit à l'enflammer. Si du gaz qui se répand commence à brûler, n'essayez pas d'éteindre la flamme.
- » Informez-vous. Si possible, écoutez la radio ou regardez la télévision pour avoir les dernières informations.
- » Apportez un soutien psychologique aux volontaires et à leur famille, si nécessaire.



**À retenir !** Dans de nombreux cas, la radio, la télévision et les réseaux téléphoniques sont les premiers systèmes qui seront endommagés dans une catastrophe naturelle. En ayant un téléphone satellite, vous serez en mesure d'appeler le siège de la Société nationale pour obtenir les dernières informations sur la catastrophe naturelle actuelle et l'informer de votre situation.

## Volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Encourager les populations locales à répondre aux besoins locaux par le biais du volontariat a été la réponse d'Henry Dunant à la tragédie humanitaire dont il a été le témoin après la bataille de Solferino, le 24 juin 1859.

C'est l'idée selon laquelle il faudrait, dans tous les pays, systématiquement former des volontaires à agir dans les situations de guerre, de conflit, de catastrophe, de crise et d'urgence qui a conduit à la création des Sociétés nationales.

Le volontariat est un des Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Souvent, les Sociétés nationales offrent leurs services par le biais de volontaires.

Les volontaires aident à renforcer les communautés en acquérant des capacités et en tissant des liens sociaux. Le volontariat est une manière d'aider les communautés à renforcer leurs capacités pour faire face aux crises. Il constitue une valeur ajoutée pour les Sociétés nationales et ce de bien des façons. Cependant, cette valeur ajoutée n'est souvent pas reconnue.

**Les volontaires sont sur place :** en cas de conflit, de catastrophe ou d'épidémie, ils sont déjà là et peuvent agir immédiatement. Les aides extérieures arriveront toujours plus tard, voire trop tard.

**Les volontaires travaillent à temps partiel,** à raison de quatre heures par semaine en général. Dix volontaires sont donc nécessaires pour faire le travail d'une personne employée à plein temps. En d'autres termes, dix fois plus de personnes sont concernées quand les services sont fournis par des volontaires et non par des employés. C'est pourquoi les services fondés sur le volontariat augmentent l'effectif des personnes participant aux activités d'une Société nationale, qui est ainsi renforcée.

De plus, en limitant leur action à quelques heures par semaine, les volontaires peuvent combiner volontariat, vie de famille et travail, ce qui leur permet de poursuivre leurs activités de volontariat année après année.

**Les volontaires apportent de la diversité et des aptitudes spéciales** : lorsque des employés sont recrutés, le choix est limité aux personnes qui recherchent un nouvel emploi et qui acceptent les conditions et le salaire proposés. Lorsque des volontaires sont recrutés, le choix est beaucoup plus vaste, car presque n'importe qui peut devenir volontaire. Un volontaire peut avoir plus d'expérience, avoir des compétences particulières ou accepter un horaire irrégulier. Les volontaires peuvent aussi être recrutés parmi les bénéficiaires ou dans des groupes de milieux totalement différents de ceux du personnel rémunéré.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge appelle les gouvernements et les Sociétés nationales du monde entier à renforcer la protection des volontaires en recensant, dans les lois et les politiques, les lacunes et les obstacles concernant des questions telles que la responsabilité, l'assurance, la santé et la sécurité, en les éliminant et en mettant en place des systèmes efficaces de soutien aux volontaires.

**Les volontaires sont une ressource durable** : les programmes de volontariat locaux peuvent être facilement adaptés à un environnement en pleine mutation et sont peu coûteux. De plus, une organisation dynamique et une bonne gestion des volontaires permettent de renouveler facilement les effectifs, en attirant et en fidélisant de nouvelles générations de volontaires.

**Le programme de développement du volontariat et de la jeunesse Croix-Rouge et Croissant-Rouge** dans les sections est fondé sur le lancement de l'Année internationale des volontaires +10, l'initiative « Trouver le volontaire en soi », la nouvelle Politique relative au volontariat, adoptée par l'Assemblée générale en novembre 2011, et la résolution 4, « Renforcement du rôle d'auxiliaire: partenariat pour des Sociétés nationales plus fortes », adoptée par la Conférence internationale le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

En ce qui concerne la Fédération, son principal avantage stratégique et comparatif réside dans le fait qu'elle est la seule organisation humanitaire qui est présente au niveau local dans le monde entier. Elle n'exporte ni n'importe la générosité; elle encourage le partage entre frères et sœurs. La Fédération



## Stay safe!

Volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

est une organisation mondiale, mais, par le biais de ses volontaires, elle est aussi une organisation véritablement locale.

Cela est important, car l'argent ne peut pas fournir une assistance, seules les personnes le peuvent.

## Le temps consacré au volontariat

Les volontaires gèrent en principe leur temps et leurs efforts comme suit :

- » consacrer régulièrement 3 ou 4 heures par semaine à des activités au niveau local, le soir ou le week-end ;
- » consacrer 3 ou 4 heures par mois à des tâches spécifiques, comme le font les membres du conseil d'administration local (organes de gouvernance des sections de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge), offrir des conseils juridiques ou techniques dans leur domaine de compétence, aider les autres à utiliser des systèmes téléphoniques ou informatiques, mener une campagne humanitaire, faire des traductions, enseigner, etc. ;
- » consacrer du temps et des efforts à des projets à court terme, d'une durée d'un à trois mois (campagnes de sensibilisation et de publicité, stages, mise au point de concepts, actualisation d'une page web, etc.) ;
- » participer à un événement par année (durant un ou plusieurs jours) par exemple, un cours de formation ou une conférence, la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (8 mai), la Journée mondiale de lutte contre le sida, des campagnes contre la discrimination et la violence, des collectes de fonds et autres événements locaux ;
- » l'effectif des volontaires peut rapidement augmenter: en cas de besoin, la contribution des volontaires peut être rapidement augmentée, car les volontaires travaillent de plus longues heures que d'habitude et de nouveaux volontaires peuvent être déployés promptement si les systèmes de gestion et de soutien nécessaires sont en place.



## La gestion des volontaires

Dans les sections, les responsables/coordonnateurs (qu'ils soient volontaires ou employés) des volontaires travaillent généralement le soir et le week-end pour coordonner les efforts des volontaires. Pour simplifier leur tâche, les responsables des volontaires peuvent aussi assumer la fonction d'adjoint du secrétaire général de leur section, et ainsi représenter l'institution dans des réunions et des manifestations diverses, coordonner les activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge et déclencher une intervention d'urgence en cas de crise ou de catastrophe naturelle. À ce titre, les responsables des volontaires sont habilités à mobiliser les ressources de la section en cas de besoin (véhicules, équipement, entrepôts, ordinateurs, etc.).



Les Sociétés nationales font de l'investissement dans le développement du volontariat une priorité en veillant à ce que les volontaires soient correctement préparés à accomplir leurs tâches grâce à des informations pertinentes transmises en temps opportun, l'évaluation de leurs performances ainsi que des mesures de sécurité et de sûreté appropriées.



## Politique relative au volontariat

Adoptée à la 18<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, tenue du 23 au 25 novembre 2011 à Genève. Elle sera réexaminée à la 21<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale en 2017.

### Introduction

Cette politique a pour objet de donner des orientations en matière de volontariat au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La *Stratégie 2020* engage la Fédération internationale à « faire plus, faire mieux et aller plus loin » pour sauver des vies et changer les mentalités. Elle reconnaît que les personnes elles-mêmes sont la ressource la plus importante de leur propre développement, et que celui-ci ne peut être durable que si elles s'impliquent dans le processus et se l'approprient.

La *Stratégie 2020* établit que le volontariat est au cœur du renforcement des communautés. En outre, le volontariat contribue au développement humain durable. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge étant appelées à servir les communautés de l'intérieur, le volontariat est la pierre angulaire de Sociétés nationales fortes et pérennes. La capacité et l'efficacité d'une Société nationale sont directement liées à son aptitude à mobiliser, à gérer et à renforcer les capacités des volontaires de tous les secteurs des communautés qu'elle sert. Cette aptitude dépend quant à elle des valeurs et des attitudes reflétées par la Société nationale lorsqu'elle cherche à recruter des volontaires dans les communautés.

Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge opèrent dans des conditions diverses et complexes, dans un monde en évolution constante où les tendances sociales, démographiques, économiques et environnementales ainsi que les progrès technologiques modifient la structure et le fonctionnement des communautés de même que la façon dont les gens exercent une activité volontaire. La Fédération internationale est déterminée à promouvoir une culture du volontariat dans la société en général et à amener les personnes souhaitant faire du volontariat à privilégier la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.

### Définition des volontaires et du volontariat

Un volontaire de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge est une personne qui mène des activités bénévoles pour une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge, de façon occasionnelle ou régulière.

Les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'emploient à rendre le monde plus humain et plus pacifique. Ils le font en fournissant des services

directement aux personnes vulnérables et en s'attachant à prévenir et à réduire les vulnérabilités et l'exclusion là où ils le peuvent. De plus, ils participent à la gouvernance et à la direction des Sociétés nationales et de leur Fédération internationale.

Le volontariat au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est organisé par des représentants reconnus des Sociétés nationales et vise à améliorer les services et les activités, en respectant toujours les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le volontariat est une activité qui repose sur le libre engagement, et n'est nullement motivé par la perspective d'un bénéfice matériel ou financier ou par des pressions extérieures de nature sociale, économique ou politique.

## **Protéger et soutenir les volontaires**

Les Sociétés nationales sont dotées de systèmes de gestion et de pratiques qui fonctionnent bien pour superviser, soutenir et encourager les volontaires. Ces systèmes et ces pratiques sont adaptés au contexte spécifique de l'action qu'elles mènent, et réagissent aux tendances nouvelles du volontariat qui peuvent aller au-delà des structures établies des Sociétés nationales et inclure, par exemple, le volontariat informel, en ligne et dans les entreprises ou d'autres formes institutionnelles de volontariat.

Les Sociétés nationales veillent à ce que leurs volontaires soient correctement préparés à accomplir leur tâche en leur transmettant en temps opportun les informations adéquates, en leur assurant une formation et leur fournissant des équipements, en leur donnant un avis sur leur travail ainsi qu'en prenant des mesures de sécurité et de sûreté dûment évaluées. Les Sociétés nationales assurent leurs volontaires contre les accidents et leur apportent un soutien psychosocial adéquat lorsqu'ils en ont besoin.

Dans certaines circonstances, les volontaires eux-mêmes peuvent être vulnérables et les Sociétés nationales veillent à ce que leurs besoins en matière d'assistance et de protection reçoivent l'attention voulue.

Les Sociétés nationales fournissent aux volontaires l'accès à un apprentissage accrédité et des possibilités de développement personnel afin de les aider à mieux accomplir leur tâche ou leur rôle convenu, et de les encourager à améliorer leurs compétences et leurs capacités et à assumer ultérieurement d'autres rôles au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En cas de besoin, ou si un volontaire d'une Société nationale a la possibilité de travailler occasionnellement ou sous contrat contre rémunération, la Société nationale reconnaît ce changement de statut et veille à ce que l'emploi soit conforme à la législation nationale applicable.

## **Reconnaître les volontaires et leurs réalisations**

Les Sociétés nationales reconnaissent que les volontaires jouent un rôle significatif au sein de l'organisation. Elles profitent des occasions formelles et informelles pour reconnaître, de manière individuelle et collective, le travail des volontaires et son impact.

Les Sociétés nationales encouragent les volontaires à participer à la prise de décision ainsi qu'à la définition et à l'amélioration du travail qu'ils effectuent. Un volontaire a le droit de devenir membre de la Société nationale, en acceptant formellement les conditions liées au statut de membre telles qu'elles sont définies dans les statuts de la Société nationale.

## **Promouvoir les volontaires et le volontariat**

Les Sociétés nationales reconnaissent la valeur d'une main-d'œuvre volontaire diversifiée et recrutent activement des volontaires, sans considération de race, d'ethnie, de sexe, de croyances religieuses, de handicaps éventuels ou d'âge. Elles lèvent les obstacles physiques, économiques, sociaux et culturels à leur participation et recrutent des volontaires sur la base de leur potentiel. Les Sociétés nationales remboursent aux volontaires les dépenses préalablement approuvées, encourues dans le cadre des tâches qui leur ont été confiées. En outre, les Sociétés nationales travaillent avec les gouvernements, le secteur privé et d'autres partenaires pour promouvoir et favoriser un environnement favorable au volontariat dans la vie du pays.

## **S'accorder sur les droits et responsabilités des volontaires**

Les Sociétés nationales établissent à l'attention des volontaires des orientations et des règles écrites qui exposent les droits et les responsabilités de la Société nationale et de ses volontaires. Tous les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont tenus d'agir, en toutes circonstances, selon les Principes fondamentaux. Ils sont tenus de respecter les règles concernant l'usage de l'emblème et d'empêcher qu'il soit utilisé à mauvais escient. Ils devraient se rendre disponibles pour la Société nationale dans les situations d'urgence, suivant leurs compétences et aptitudes, comme convenu avec la Société nationale.

Dans leur travail auprès des personnes vulnérables, les volontaires sont tenus de s'efforcer de parvenir au meilleur niveau de qualité possible. Ils accomplissent leurs tâches sans faire de discrimination et répondent aux besoins des personnes vulnérables avec compassion et respect. Ils respectent la vie privée des personnes qu'ils servent.

## **Impact de la politique**

La présente politique réaffirme l'importance des volontaires et du volontariat. Elle sert d'orientation pour les Sociétés nationales qui souhaitent élaborer ou actualiser leur propre politique relative au volontariat, de manière à créer un environnement favorable aux volontaires et au volontariat.

La bonne mise en œuvre de cette politique devrait se traduire par une augmentation de la part du volontariat Croix-Rouge et Croissant-Rouge, telle que mesurée par le nombre accru de personnes préférant commencer et poursuivre une activité volontaire au sein de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'augmentation pourra être mesurée en comparant ces chiffres aux données de référence de 2010, par le biais du Système de compte rendu à l'échelle de la Fédération.

## Politique relative à la jeunesse

Adoptée à la 18<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, tenue du 23 au 25 novembre 2011 à Genève. Elle sera réexaminée à la 21<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale en 2017.

### Introduction

Cette politique a pour objet d'éclairer et de guider la participation des jeunes au sein de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale).

La *Stratégie 2020* engage la Fédération internationale à « faire plus, faire mieux et aller plus loin » pour sauver des vies et changer les mentalités. Elle demande qu'une attention particulière soit accordée aux jeunes, dans l'optique non seulement d'aujourd'hui mais aussi de l'avenir, et reconnaît le rôle particulier qu'ils ont à jouer dans la construction et le maintien de communautés fondées sur le respect et la solidarité.

La *Stratégie 2020* reconnaît que pour bâtir et maintenir des Sociétés nationales fortes, il faut pouvoir attirer et fidéliser plus de jeunes. Elle engage instamment à former des jeunes, à les encourager et à les doter des moyens de devenir plus actifs en participant à la mise en place et à l'élaboration des activités volontaires, ainsi qu'à la gouvernance, à la gestion et aux services de leur Société nationale.

### Définition des jeunes

Sont « jeunes » à la Fédération internationale les personnes de 5 à 30 ans. Le terme recouvre les enfants (de 5 à 11 ans), les adolescents (de 12 à 17 ans), et les jeunes adultes (de 18 à 30 ans). Cette fourchette est censée guider raisonnablement les Sociétés nationales lorsqu'elles doivent adopter leurs propres définitions en fonction de leurs normes sociales et de leur contexte culturel.

### Reconnaissance du rôle des jeunes

Les Sociétés nationales reconnaissent et apprécient les contributions multiples des jeunes en tant qu'innovateurs, initiateurs en matière de communication, de réseaux sociaux et d'autres technologies, ambassadeurs interculturels et facilitateurs auprès de leurs pairs, agents de mobilisation dans leur communauté et de changement des comportements et défenseurs des personnes vulnérables. Les Sociétés nationales reconnaissent le rôle moteur que les jeunes jouent dans le règlement des problèmes actuels et naissants.

Les jeunes apportent des compétences indispensables en travaillant dans un esprit de respect mutuel aux côtés des personnes âgées. Cette collaboration est reconnue comme essentielle pour le transfert intergénérationnel de l'expérience

qui, à son tour, revêt une importance cruciale pour le développement et la stabilité de la société.

## **Renforcement de la contribution des jeunes**

Les Sociétés nationales inculquent aux jeunes les valeurs humanitaires et les Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les encouragent à acquérir les compétences nécessaires pour les mettre en pratique dans leur vie, leur travail et leurs relations avec les autres.

Les Sociétés nationales offrent aux adolescents et aux jeunes adultes la possibilité de s'engager comme membres actifs et comme volontaires et, dans le cadre des lois nationales en vigueur sur l'emploi, comme employés rémunérés.

Des jeunes sont associés à toutes les activités de leur Société nationale, qui tient compte des savoirs et de l'expérience nécessaires en fonction de leur âge, ainsi que de leur sécurité et de leur bien-être. Ils sont encouragés à participer pleinement à la planification, la conception, la fourniture et l'évaluation des services Croix-Rouge et Croissant-Rouge auxquels ils contribuent et dont ils bénéficient. Les Sociétés nationales offrent à leurs jeunes volontaires, en particulier aux responsables Jeunesse, la possibilité de participer aux processus de prise de décision non seulement au niveau national mais aussi au niveau international.

Les jeunes sont pleinement intégrés à la gouvernance et à la gestion de leurs Sociétés nationales, aux niveaux du siège et des sections. Ils peuvent être organisés dans des structures intégrées ou propres à la jeunesse selon le contexte institutionnel le plus propre à optimiser leur contribution à la Société nationale.

Les Sociétés nationales, dont le traitement des jeunes volontaires est conforme à la Politique de la Fédération internationale relative au volontariat, reconnaissent que les jeunes peuvent avoir plus de besoins que des volontaires plus âgés et des besoins différents des leurs. Elles prennent un soin supplémentaire à préserver les jeunes engagés à leurs côtés.

Les Sociétés nationales offrent à leurs jeunes volontaires, membres et employés des possibilités de promouvoir leur développement personnel et professionnel par l'apprentissage et la formation, et en les préparant à leurs rôles de responsables, présents et futurs.

Les réseaux nationaux, régionaux et internationaux que forment les jeunes eux-mêmes sont vivement encouragés comme contribution inestimable au partage des connaissances et à l'innovation dans tout le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les Sociétés nationales encouragent et aident activement les représentants Jeunesse à participer à ces réseaux visant à promouvoir le leadership de la jeunesse et l'échange d'idées concrètes, d'innovations et d'activités.

Les Sociétés nationales encouragent les jeunes à poursuivre leur engagement une fois qu'ils ont atteint l'âge adulte, par des pratiques de travail qui favorisent le passage des structures de jeunesse aux structures pour adultes.

## **Les jeunes comme bénéficiaires**

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, les jeunes sont confrontés un peu partout à des défis sans précédent. Ils sont en butte notamment à la violence, l'exploitation, la discrimination, l'abus de substances, à des accidents et des maladies, au chômage, à la pauvreté, conséquence de crises financières et économiques, à la traite, à la migration et à l'urbanisation. Ils peuvent subir de la part de leurs pairs des pressions négatives qui se font sentir sur leur comportement personnel et social et ils sont exposés aux risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies de communication et aux nouvelles formes de réseaux sociaux.

En cherchant à réduire ces facteurs de vulnérabilité et en aidant les jeunes à gérer et à réduire les risques auxquels ils sont exposés, le but est de leur permettre de grandir et de devenir des êtres sociaux bien adaptés, responsables et soucieux des autres, intégrés dans leurs communautés. Aussi leur sécurité et leur protection, et les besoins de développement propres à leur âge et à leur sexe retiennent-ils spécifiquement l'attention dans la conception et la fourniture des services Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

## **Impact de la politique**

La bonne mise en œuvre de cette politique devrait se traduire par une augmentation du nombre de jeunes dans les Sociétés nationales et du nombre de ceux qui restent avec elles comme adultes plus âgés. Elle devrait entraîner aussi une augmentation du nombre des activités et des mesures auxquelles les jeunes sont associés, et du nombre de jeunes remplissant des fonctions de gouvernance et de direction. Les jeunes participeront à des activités de haute qualité et particulièrement utiles, permettant de bâtir des Sociétés nationales plus fortes.

Cette augmentation pourra être mesurée grâce aux données communiquées par les Sociétés nationales par le biais du système de compte rendu à l'échelle de la Fédération, par une comparaison avec la situation de référence, qui devrait être établie en 2012. Les Sociétés nationales sont encouragées à mettre au point des mesures spécifiques pour suivre la participation des jeunes dans leurs activités et leurs services.

## Annexe : Auto-évaluation

Nom : \_\_\_\_\_

***Ceci est un formulaire d'auto-évaluation à l'intention des volontaires opérant dans les sections ; tous les volontaires doivent le remplir avant de commencer à travailler sur le terrain.***

N°	Connaissance et compréhension de la situation	Non	Un peu	Oui
1	Avez-vous une bonne connaissance des problèmes de santé liés à l'eau, à l'assainissement, aux épidémies, à la pollution, au choléra, à l'élimination des déchets, aux accidents, aux maladies soudaines, au VIH/sida, etc., qui existent dans votre communauté ?			
2	Connaissez-vous les conditions de sécurité au niveau local s'agissant des accidents de la route, du vol, des cambriolages, de la violence et de la criminalité ?			
3	Avez-vous connaissance de problèmes sociaux découlant du manque de respect, de la discrimination, de la stigmatisation, etc. au niveau local ?			
4	Avez-vous connaissance de catastrophes naturelles possibles dans votre région (séismes, inondations, glissements de terrain, incendies, froid, sécheresse, ouragans, tsunamis, etc.) ?			
5	Savez-vous si des troubles, des manifestations ou des émeutes pourraient éclater dans votre région/zone/ ville ?			
6	Avez-vous connaissance d'un conflit interne dans votre pays, qui entraîne une intervention militaire et des mesures de sécurité ?			
7	Connaissez-vous et comprenez-vous les Principes fondamentaux et les valeurs humanitaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ?			
8	Pensez-vous que votre communauté connaît les sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ?			
9	Connaissez-vous les règles relatives à l'usage correct des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge ?			

## Stay safe!

Annexe : Auto-évaluation – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

10	Avez-vous le sentiment que la fonction protectrice des emblèmes du Mouvement est largement connue et comprise dans votre communauté ?			
11	Connaissez-vous les procédures opérationnelles normalisées de votre Société nationale ?			
	Comportement individuel	Oui	Un peu	Non
1	Les situations susmentionnées pourraient-elles avoir des conséquences sur votre vie quotidienne/vos habitudes ?			
2	Éprouvez-vous un sentiment d'insécurité du fait de votre participation à cette activité Croix-Rouge/ Croissant-Rouge ?			
3	Êtes-vous identifiable en tant que volontaire de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge ? (vêtements, pièce d'identité avec photo, casquette marqués de l'emblème croix rouge/croissant rouge)			
4	Ces situations pourraient-elles avoir des conséquences pour votre famille ou vos proches ?			
5	Pourraient-elles avoir des conséquences pour votre santé et votre condition physique ?			
6	Pourraient-elles compromettre votre aptitude à communiquer avec d'autres personnes ?			
7	Pourraient-elles susciter en vous de la peur, de la tension et de la nervosité ?			
8	Pourraient-elles compromettre la sécurité de votre maison/appartement ?			
9	Avez-vous une assurance accidents et maladie ? Est-elle en cours de validité ? En connaissez-vous la couverture et les exclusions de garantie ?			

	Préparation	Non	Un peu	Oui
1	Savez-vous comment gérer les problèmes potentiels liés à la sécurité ?			
2	Savez-vous comment gérer le stress ?			
3	Sauriez-vous prodiguer les premiers soins en cas d'accident ou de maladie ?			
4	Votre section a-t-elle un plan en matière de sécurité pour les volontaires ?			
5	Savez-vous qui contacter en cas de problème lié à la sécurité ? Savez-vous qui est le point focal dans votre section ou au siège de votre Société nationale ?			
6	Connaissez-vous les procédures à suivre pour signaler un incident ?			

### Recommandations fondées sur les résultats de l'auto-évaluation :

1. **Connaissances :** si vous avez répondu « non » ou « un peu » plus de trois fois, vous devez améliorer votre niveau de connaissance et discuter de ces questions avec votre communauté.
2. **Comportement :** si vous avez répondu « oui » ou « un peu » plus de trois fois, vous devez apprendre à gérer ces situations.
3. **Préparation :** si vous avez répondu « non » ou « un peu » plus de trois fois, demandez conseil à votre section ou au siège de votre Société nationale sur les questions de sécurité.

## Documents de référence pour les volontaires

- Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Politiques relatives au volontariat et à la jeunesse, adoptées en novembre 2011
- Cours de formation en ligne de la Fédération internationale sur la sécurité : cours de base et cours pour les responsables <https://ifrc.csod.com/client/ifrc/default.aspx>
- Manuels de la Fédération internationale sur la sécurité : « Stay safe : guide de la Fédération pour la sécurité en mission » et « Stay safe : guide de la Fédération pour les responsables de la sécurité »
- Staying alive : ICRC security guidelines
- Cadre pour un accès plus sûr
- Code de conduite de la Fédération internationale et Code de conduite de la Société nationale (vivement recommandé)
- Cours en ligne de la plateforme de formation de la Fédération
- Global Security Rules, Fédération internationale
- Guide « Gestion du stress sur le terrain », Fédération internationale
- Minimum Common Standards for Volunteer Workforce for Emergency Response and Early Recovery, Fédération internationale
- Guide de mise en œuvre des programmes communautaires de santé et de premiers secours en action, Fédération internationale
- Minimum standards for Volunteer Health Protection Kit, Fédération internationale
- La lutte contre les épidémies, à l'usage des volontaires, fiches action et manuel de formation, Fédération internationale
- Informations nécessaires pour rester en bonne santé en mission : « Les volontaires dans les situations d'urgence », Fédération internationale
- « Aspects juridiques liés au volontariat : boîte à outils pour les Sociétés nationales ».

# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Humanité** Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

**Impartialité** Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

**Neutralité** Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

**Indépendance** Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

**Volontariat** Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

**Unité** Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

**Universalité** Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

## Informations complémentaires :

**Fédération internationale des  
Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**Oscar Zuluaga**

Conseiller principal, Développement du volontariat

Courriel : oscar.zuluaga@ifrc.org

Tél. : +41 (0)22 730 4621

Mob. : +41 (0)79 708 5146

[www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

**Sauver des vies, changer les mentalités.**



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge